

LYON PRÉCARITÉ

Fin de la trêve hivernale : le collectif Jamais sans toit se mobilise



■ Les soutiens étaient réunis quai Augagneur, près de la préfecture. Photo Jean-Philippe CAVAILLEZ

A quelques jours de la fin de la trêve hivernale, le 31 mars, le collectif s'est rassemblé quai Augagneur, à deux pas de la préfecture.

L'hiver se termine mais le combat continue pour jamais sans toit. Venus de tous les collectifs du Rhône, ils étaient plus d'une centaine ce mercredi soir, quai Augagneur, non loin de la préfecture pour protester contre l'absence de solutions de relogement alors que la fin de la trêve hivernale, fixée au 31 mars, approche.

« On se réunit car les dispositifs d'hébergement d'urgence vont prendre fin et tous les collectifs qui ont soutenu les familles pendant l'hiver s'inquiètent de la remise à la rue prochaine. Parmi ces familles, il y a des enfants scolarisés », déplore l'une des membres du collectif. Banderoles aux messages clairs (« Pas de prin-

temps à la rue », « Ici, enfants sans logement, école mobilisée »), fanfare, tentes, ambiance bon enfant, le collectif avait prévu de rester un moment sur le quai, alors qu'une délégation était reçue à la préfecture.

« La vulnérabilité des personnes ne veut plus rien dire »

L'action menée mercredi soir est la première d'une longue série. Au même moment, plusieurs représentants d'associations et de mouvements citoyens donnaient une conférence de presse pour exprimer leur refus de continuer la gestion au thermomètre des places d'hébergement au profit de solutions moins coûteuses, pérennes et plus respectueuses de la dignité des personnes. Et d'appeler aussi à la régularisation des personnes présentes depuis des années.

Il y a urgence à sortir de l'urgence comprend-on, « com-

me à porter un autre regard sur la précarité et la pauvreté. On ne regarde même plus les personnes à la rue. Pire, on les perçoit comme des pestiférées », s'inquiète Thierry Malvezin, de Médecins du monde pour qui, « c'est à nous maintenant de démontrer que l'Etat est dans l'illégalité lorsqu'il ne respecte pas le droit au logement et les libertés fondamentales ».

« La vulnérabilité des personnes ne veut plus rien dire », déplore, de son côté, Pascale Blanchetière, déléguée régionale de la Fédération des acteurs de la solidarité, en référence à la présence d'enfants en bas âge à la rue.

Après Jamais sans toit, c'est Médecins du monde qui appelle à se mobiliser ce jeudi (lire par ailleurs). Le Collectif Amphi Z qui, en décembre dernier, avait réquisitionné un immeuble vacant à Villeurbanne, manifestera ce samedi 31 mars.

J.-P. Cavaillez

Médecins du monde appelle à un rassemblement

Soulignant que ses équipes de terrain constatent, au quotidien, « une aggravation de la précarité », Médecins du monde saisit la fin de la trêve hivernale, pour appeler le grand public à une journée d'action nationale. L'organisation de solidarité internationale souhaite ainsi « interpeller les décideurs sur les conséquences du mal-logement sur la santé ».

Engagées depuis 30 ans en France auprès des plus fragiles, les équipes de Médecins du monde soulignent exprimer « un cri de

colère et de frustration face à un Etat qui promet mais qui se désengage sur le terrain, laisse les associations en première ligne et condamne les actes citoyens de solidarité ».

L'ONG « demande au Chef de l'Etat de respecter les promesses faites et de faire appliquer le droit en vigueur, en garantissant un accès à un logement décent pour tous. »

PRATIQUE Médecins du monde appelle à rassemblement ce jeudi 29 mars, à 9 h 30, place des Terreaux à Lyon.

Auvergne-Rhône-Alpes Les syndicats de la Région en colère

A la veille d'une session du conseil régional, l'intersyndicale des personnels (UNSA, CGT, CFDT et FSU) proteste, dans un communiqué, car l'administration leur a fait savoir que les organisations syndicales seraient « expatriées manu militari », selon ce texte du siège, rue Montrochet (Lyon 2^e) pour des locaux extérieurs. Elles se retrouveraient donc ainsi éloignées « des personnels qu'elles se sont engagées à rencontrer, écouter et défendre ». Les syndicats relèvent qu'aucune contrainte de locaux n'imposait cela car « des coupes dans les effectifs laissent des bureaux vacants ».

Auvergne-Rhône-Alpes Subvention régionale au festival Tomorrowland

A la suite de notre article de mercredi sur les tensions entre le monde culturel et la Région, celle-ci précise qu'elle récusé le terme « erreur administrative » que nous avons employé. Nous expliquions que c'était pour réparer celle-ci qu'elle avait réorienté une subvention de 400 000 € pour le festival Tomorrowland d'une société de spectacles, vers la commune de l'Alpe d'Huez, lieu du festival. C'est un « choix politique » qui explique l'attribution à cette commune. La Région ne dit encore rien d'autre que ce que nous avons rapporté : ces « budgets de soutien à l'Alpe d'Huez » pour l'accueil du festival, écrit-elle, seront « portés par les budgets économie et tourisme » donc en tant que « subvention d'équipement » tel qu'on pouvait le lire dans nos colonnes.

M. R.-P.

Nord-Isère ÉCONOMIE Pierre Martinet veut inonder l'Espagne de son taboulé

5 000 tonnes de taboulé oriental. C'est ce que l'entreprise de Pierre Martinet, dont le siège est à Saint-Quentin-Fallavier (Isère), a écoulé l'an dernier. « Il s'agit de notre locomotive », a lancé le président fondateur, qui présentait les résultats de son entreprise ce mercredi à Lyon. Le traiteur intraitable cherche désormais à grignoter des parts de marché en Suisse, en Belgique et surtout en Espagne. Pays qu'il voudrait inonder de taboulé oriental ainsi que du reste de sa gamme de salades et boissons : « L'Espagne est notre premier marché à l'export avec 15 000 tonnes de produits "traiteurs" écoulés. Le pays présente un potentiel énorme sur le segment des produits prêt-à-consommer. » Optimiste, Pierre Martinet s'est félicité des belles performances enregistrées en 2017 avec 159 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé (+13,8 %). Sur le territoire français, il cherche à attirer de nouveaux clients grâce à ses nouvelles gammes bio et végétales. À l'heure actuelle, le capital de l'entreprise est détenu à hauteur de 90 % par la famille Martinet, moins de 10 % par la société vendéenne La Belle Henriette et une part infime à un actionnaire historique. Dans l'optique de son développement, le chef d'entreprise a annoncé qu'une ouverture de capital « auprès d'un financier sera en discussion à partir du mois de mai ».

Une nouvelle page pour celui qui a ouvert sa boucherie-charcuterie en 1968 et fondé Martinet SA en 1977. Agé de 70 ans, et aujourd'hui à la tête de 680 salariés répartis sur 6 sites de production en France, il ne renonce pas à parler de succession. Lors de la présentation de ses résultats à Lyon, ce père de cinq enfants en a profité pour présenter sa fille Selin, 18 ans, étudiante à l'Idrac Lyon, qui pourrait potentiellement reprendre à terme les rênes de l'empire du taboulé.

Yann Foray